

Conseil municipal du 18/10/2024

Le 18 octobre 2024, le conseil municipal de SAVY légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la mairie sous la présidence de M Yannick HUMAIN, Maire.

Sont présents : ANCELLIN Vincent, AUGUSTE Loïc, HECQ Nicolas, HUMAIN Yannick, TIRMARCHE Aurélie, HUTTIN Pierre, DUVAL Albert, HERMANT Philippe, SALIGOT Thérèse.

Absentes excusées : ALONSO Julie, BONNEAU Céline (procuration à HUTTIN Pierre), COULANGE Enguerran (procuration à TIRMARCHE Aurélie), HICTER Jacques, RICHARD Jean-Jacques.

Secrétaire : TIRMARCHE Aurélie.

Le Maire ouvre la séance à 20H30.

1. LE CONSEIL DECIDE :

- ☞ D'approuver le procès-verbal du 02/08/2024
- ☞ D'approuver le rapport d'activité du 2 juillet 2023 au 01 juillet 2024 sur la maintenance de l'éclairage public de Savy et du rapport d'activité de l'USEDA
- ☞ D'autoriser le Maire à encaisser le trop-perçu remboursé par EDF et les chèques déjeuners
- ☞ D'accepter de dissoudre le budget du lotissement du Champ Genlis en 2024
- ☞ De valider le changement du régisseur de la régie unique
- ☞ De valider les deux devis concernant le changement des alarmes pour les bâtiments communaux
- ☞ D'approuver le projet concernant les travaux « rue de la liberté » et autorise le maire à lancer la consultation du marché « rue de la Liberté ».
- ☞ De valider la proposition de financement pour les travaux « rue de la Liberté »
- ☞ De renouveler l'adhésion à XPL DEMAT pour transmettre les divers documents et flux comptable par dématérialisation
- ☞ De valider le passage à la carte UP déjeuner en remplacement des chèques déjeuner au 01/01/2025
- ☞ De valider le devis pour la rénovation de la salle de bain de l'appartement situé au n°1 de la rue de Picardie
- ☞ De valider le changement de prestataire concernant la sauvegarde des données, au vu des deux devis proposés par Rex rotary et de Ricoh.

2. LE MAIRE INFORME :

- ☞ De la révision du tarif de la restauration scolaire par le prestataire au 01/09/2024 de 2.73%
- ☞ Que le département de l'Aisne, faute de moyens suffisants, ne participera plus aux ALSH et aux séjours éducatifs.
- ☞ Du nombre d'enfants scolarisé dans notre école (36 élèves dont 3 de 2 ans).
- ☞ Que la prochaine réunion « Aménagement Liberté » aura lieu le jeudi 24/10/2024 à 19h avec les riverains, la commission cadre de vie le 21/10/2024 17h et la commission Action Sociale le 28/10/2024 à 18h00.

3. UNE ELUE DEMANDE:

- ☞ Si une activité « TAG » encadrée par l'ADOBUS est possible. Le conseil est favorable et demande plus de renseignements (coût...).

Le Maire lève la séance à 22h55.

Le maire
HUMAIN Yannick

Le Secrétaire
TIRMARCHE Aurélie

